

# Millésime

Saint-Martin-Le-Beau

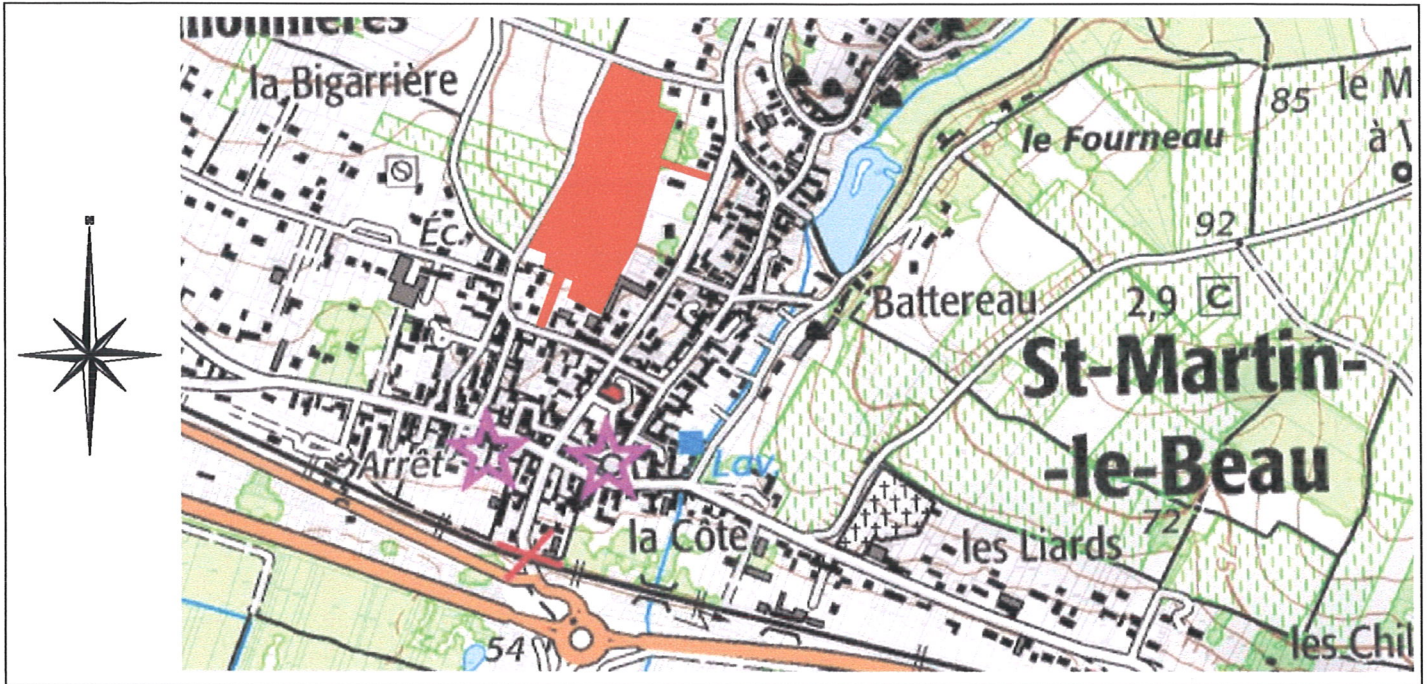
LOT 19

Cadastre : Section AH - n°

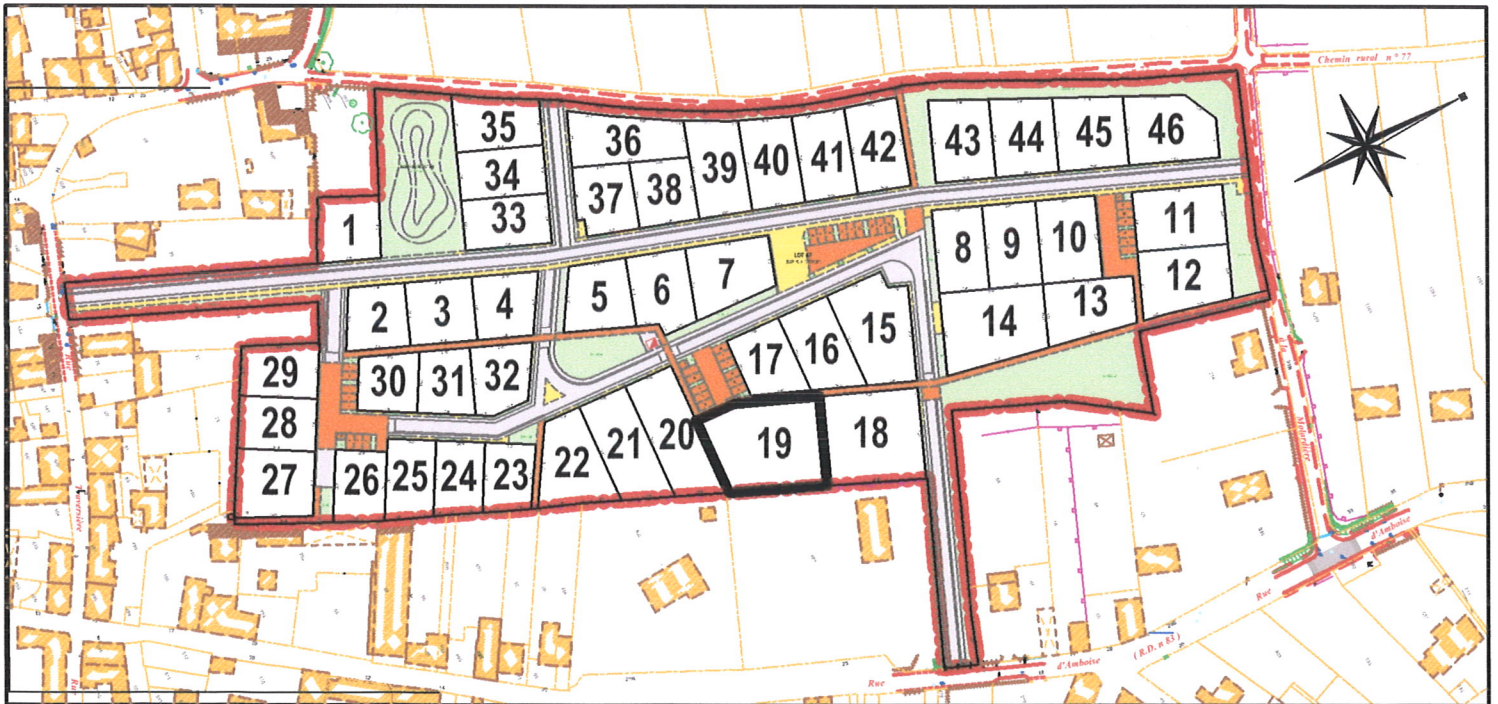
Superficie Réelle = 878 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

## PLAN DE SITUATION - Sans Echelle



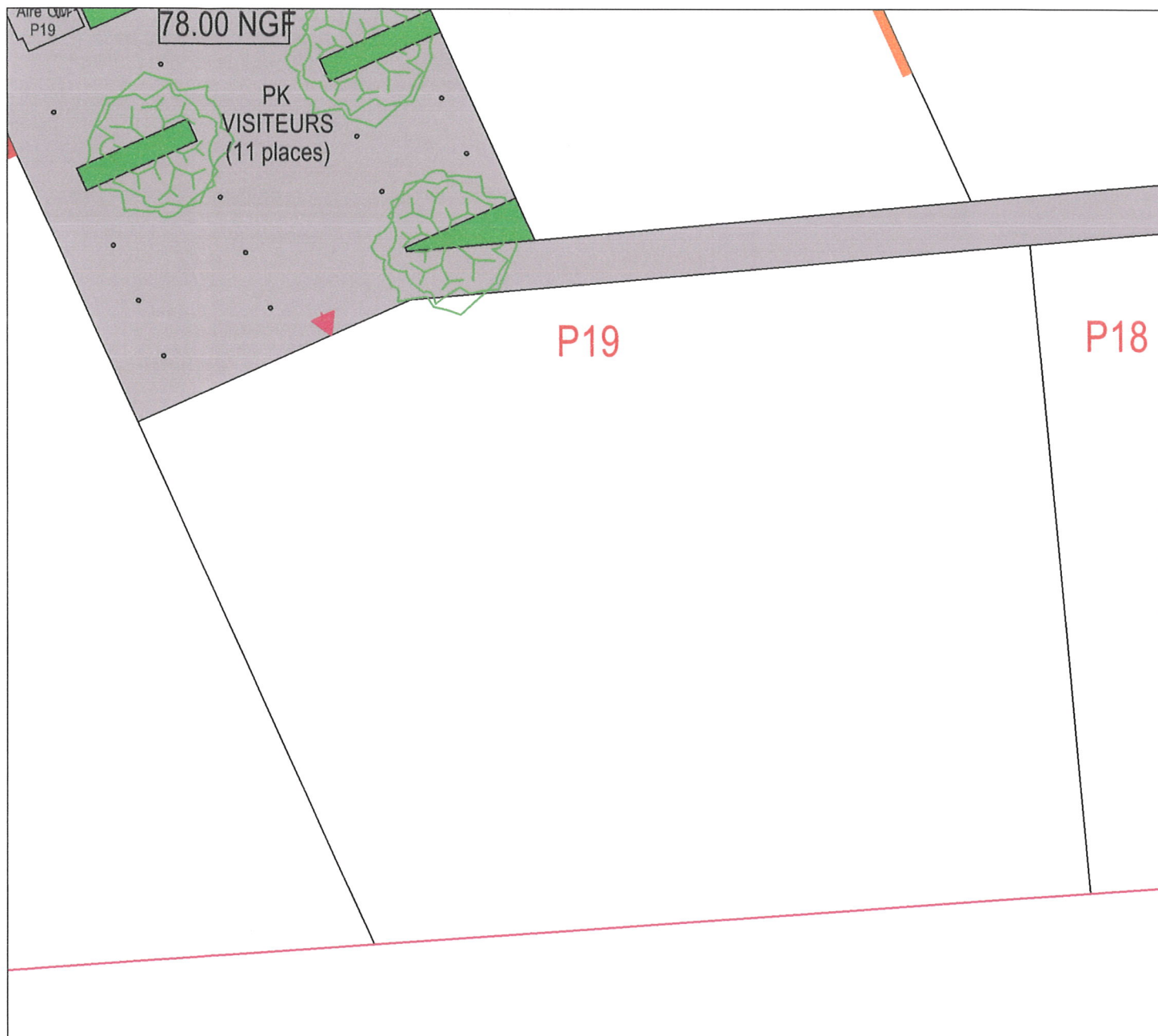
## PLAN D'ENSEMBLE - Sans Echelle





LOT 19      Cadastre : Section AH - n°      Superficie Réelle = 878 m<sup>2</sup>      Date : 19 Janvier 2018

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE PA4.1



Règles d'urbanisme

Revêtements

Espaces verts :

Arbres d'alignement :

- Implantation à l'alignement des constructions
- Alignement prolongé par clôture type muret (voir règlement PA10)
- Implantation en limite séparative (pour gestion de la topographie)
- Accès imposé au Lot

- Enrobé (teinte noire)
- Béton balayé
- Béton désactivé

- Masse végétale existante conservée
- Couvre-sol
- Engazonnement

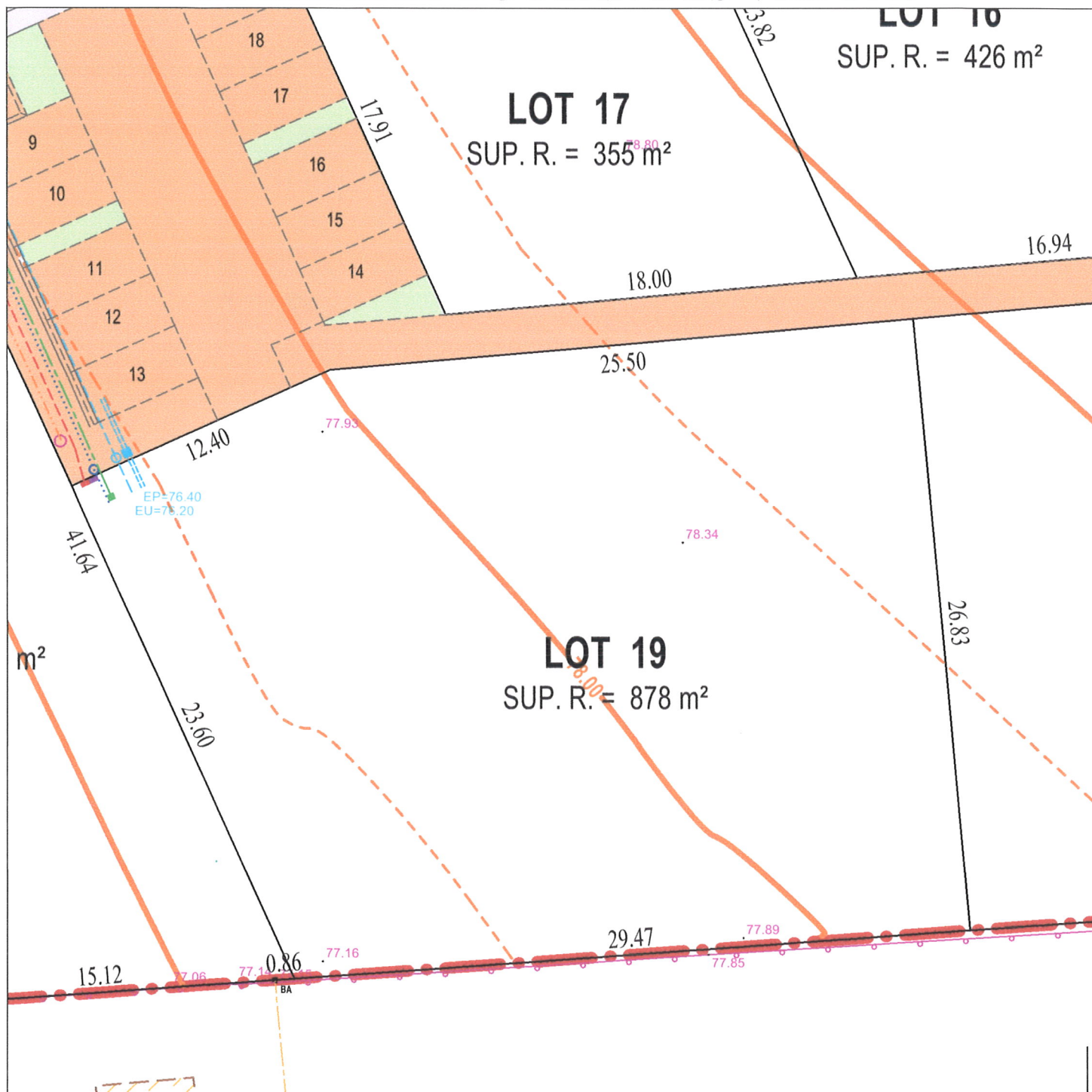


Echelle : 1/250ème  
dossier : 16.377



LOT 19 Cadastre : Section AH - n° Superficie Réelle = 878 m<sup>2</sup> Date : 19 Janvier 2018

**EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION DIVISION PA4.2  
ET EXTRAIT DU PLAN DES VRD PA8**



- Périmètre de l'opération
- Cable électrique basse-tension et coffret
- Réseau gaz et coffret
- Réseau des eaux usées
- Alimentation en eau potable et branchement
- Réseau des eaux pluviales
- Cable d'éclairage public et foyer
- Branchement téléphone

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.  
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.  
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux

**Echelle : 1/250ème**  
dossier : 16.377